

CONJONTURE

OCTOBRE – NOVEMBRE 2009

C'est une année difficile qui se termine. A en croire les derniers chiffres du chômage, il semblerait que 2009 finisse sous de meilleurs auspices qu'elle n'a commencé. Certes l'emploi intérimaire reste très affecté par les effets de la crise, mais les chiffres de l'emploi s'orientent vers une tendance plus positive. Pour le FMI, les signes de reprise ne se feront réellement sentir qu'au 1^{er} semestre 2010.

2009 restera comme année de transition pour notre vallée.

Développement de nouvelles activités, travail collaboratif entre tous les partenaires de l'emploi et de l'économie... Notre territoire a su une nouvelle fois montrer combien il savait être dynamique face à une telle situation.

Ceci est d'autant plus vrai que les institutions continuent d'évoluer : politique sur la taxe professionnelle, développement du RSA, nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi, rapprochement des départements et des régions, développement des intercommunalités, etc.

Observatoire Territorial *Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville*

Sommaire

E mploi	page 2
Haute-Savoie	page 2
Rhône-Alpes	page 3
Suisse	page 4
Egalité des chances	page 5
Intérim	page 6
E conomie	page 7
Hôtellerie	page 7
Taxe Professionnelle	page 8
Auto entrepreneurs	page 8
Tourisme	page 9
Création d'activité	page 11
A nticipation - Innovation	page 11
La fracture numérique	page 11
A ppel à projets	Page 13
Fondation de Macif	page 13
Fondation de France	
P oil à gratter	page 14

Source pôle Emploi

Les chiffres du chômage continuent leur progression. La fluctuation de l'activité touristique agit de manière différente suivant les territoires :

Sallanches-Chamonix (+ 29,7 %) ; Chablais (+ 6,3 %) Annecy-Aravis (+ 0,9 %) mais bassin annécien - 2,1 %) ; Cluses (- 0,9 %) ; Annemasse (- 0,6 %) ; Pays de Gex (- 2,1 %). Pour sa part Genève obéit à d'autres flexions (+ 1,4 %).

Sur une année, on note par ordre décroissant : Cluses (+ 57,9 %) ; Annemasse (+ 54,0 %) ; bassin annécien (+ 49,1 %) ; Pays de Gex (+ 41,7 %) ; Sallanches-Chamonix (+ 33,5 %) ; Chablais (+ 25,9 %) et Genève (+ 21,8 %). Les jeunes et les seniors sont les plus touchés avec respectivement sur une année + 58,7% (+ 1 552 jeunes) et + 51,6%.

La situation des jeunes dans le département continue de se dégrader avec en 1 an + 49,1% et le chômage de longue durée explose avec + 148,8 %.

Le chômage des seniors qui avait subi une petite baisse entre août et septembre augmente de + 46,9 % en un an.

A noter l'envol du RSA en septembre 2009 avec +11 %, soit 3 900 bénéficiaires inscrits dans les fichiers de Pôle Emploi.

Territoires	Nombre de demandeurs d'emploi (fin août 2009)	Evolution mensuelle	Evolution annuelle	Taux de chômage (**)
Haute-Savoie	28 812	+ 8,5 %	+ 51,0 %	8,1 % (2 ^{ème} trim. 2009)
Rhône-Alpes	254 217	+10,2 %	+ 31,6 %	8,6 % (2 ^{ème} trim. 2009)
France (*)	2 553 300	+ 0,7 %	+ 25,8 %	9,5 % (2 ^{ème} trim. 2009)
Genève	21 027	- 0,1 %	+ 19,7 %	6,9 % (août 2009)

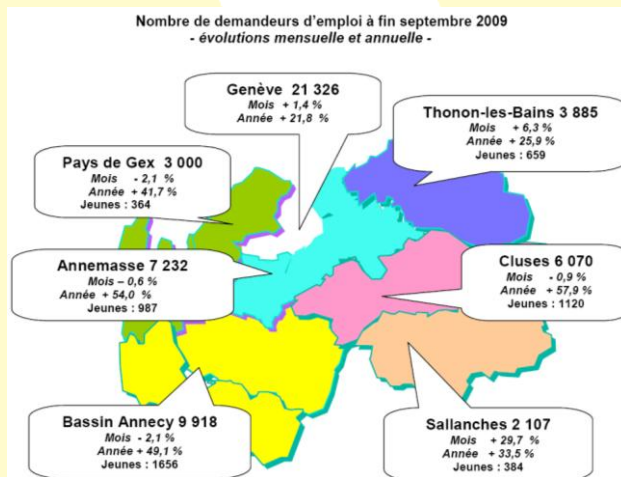
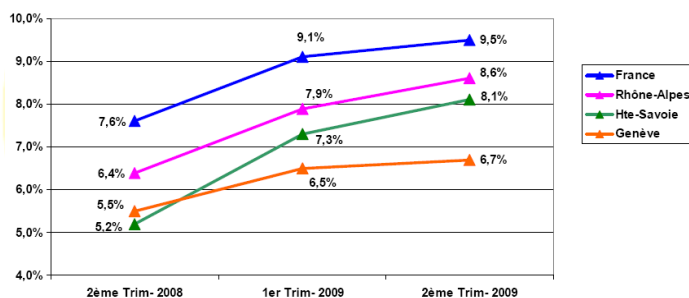
* corrigées des variations saisonnières

** pour les territoires français, nouvelle définition « taux de chômage localisé » données par l'Insee en moyenne trimestrielle (y compris DOM-TOM)

Sources : Pôle Emploi (Demande et Offres d'emploi, Emplois salariés) ; Conseil Général & CAF (RSA) ; DIRECCTE et Préfecture 74 (Mesures emploi) ; Insee (taux de chômage) ; Observatoire 74 (populations) ; Ocstats et Oec (Marché frontalier suisse) ; Table ronde de conjoncture 74 et Dares (secteurs d'activité) ; Urssaf (DPAE et TEPA) ; BIT (données internationales).

Nota Bene : à partir de février 2009 les demandeurs d'emploi sont présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). L'analyse produite dans le présent bulletin est réalisée à partir des données brutes de la catégorie A, laquelle correspond aux anciennes catégories 1,2,3 n'ayant exercé aucune activité réduite dans le mois.

Les taux de chômage France, Rhône-Alpes, Hte-Savoie et Genève -évolution sur un an à la fin du 2ème trimestre 2009-



La reprise s'amplifie en novembre dans le secteur privé français

Source lesechos.fr

Alors que dans l'industrie la croissance ralentit par rapport à octobre, ce sont les services qui à la grande surprise des économistes ont permis à la croissance de s'élever. D'après Paul Smith, économiste chez Markit :

"Les derniers chiffres confirment que la reprise se poursuit dans le secteur privé français en novembre (...)

Une crainte persiste toutefois sur le fait que les entreprises continuent de baisser leurs prix de façon importante pour assurer de nouvelles commandes, l'activité du marché restant bien en-deçà d'avant la crise (...). Malgré tout, si la croissance peut se



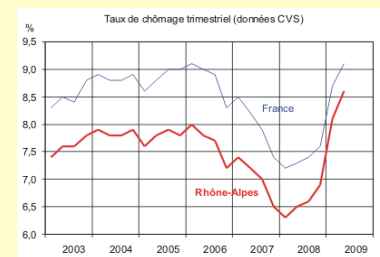
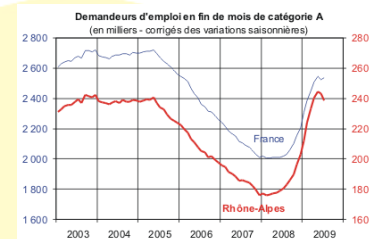
poursuivre, une stabilisation du marché de l'emploi devrait intervenir début 2010". Pour expliquer la nouvelle dégradation de l'emploi en novembre, les entreprises interrogées ont cité le non remplacement de départs et les restructurations. L'enquête mensuelle de Markit et de la Compagnie des dirigeants et acheteurs de France (Cdaf) est effectuée auprès de quelques 750 entreprises de l'industrie et des services.

Rhône Alpes

Source INSEE - enquête nationale de conjoncture dans l'industrie pondérée par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille.

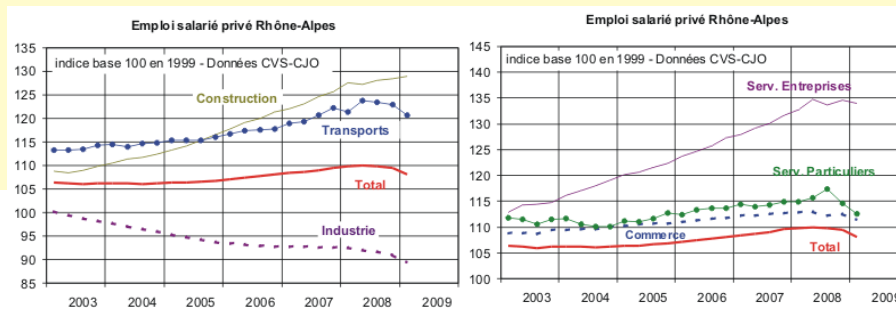
Sur un an, de juillet 2008 à juillet 2009, les demandes d'emploi régionales augmentent de 32 %. Au premier trimestre 2009, le taux de chômage en Rhône-Alpes a continué d'augmenter : il est de 8,6 %, contre 6,5 % au deuxième trimestre 2008. Cette hausse reste plus rapide (+ 2,1 points) que pour la France métropolitaine (+ 1,8 points).

	Demandeurs d'emploi de catégorie A en fin de mois (données brutes)		Taux de chômage localisé trimestriel Corrigé des variations saisonnières	
	Fin juillet 2009		2e trimestre 2009 (provisoire)	
	Nombre	Evolution annuelle (%)	Taux	Evolution sur 1 an (en point)
Haute-Savoie	26 557	51,4	8,1	2,9
Ain	18 769	43,6	7,5	2,6
Savoie	14 153	35,7	9,6	2,5
Isère	44 085	32,0	8,5	2,2
Loire	29 046	29,4	8,5	2,0
Rhône	68 350	28,9	7,5	1,9
Ardèche	11 024	18,3	9,8	1,8
Drôme	18 640	16,1	10,2	1,6
Rhône-Alpes	230 624	31,6	8,6	2,1
France	2 431 126	25,3	9,1	1,8



Au premier trimestre 2009, en données corrigées des variations saisonnières, l'emploi salarié privé en Rhône-Alpes diminue de - 1,2 % par rapport au trimestre précédent, comme au niveau national. Cette baisse est particulièrement importante en comparaison des rythmes habituels d'évolution. Par secteur, c'est dans **l'industrie que l'emploi recule le plus fortement (- 1,9 %)**. Seule **la construction affiche une hausse de l'emploi (+ 0,4 %)**, cependant moins vive que ces dernières années.

Sur un an (premier trimestre 2009 par rapport au premier trimestre 2008), **l'emploi régional baisse de - 1,5 %** (contre - 2,4 % en France). L'industrie enregistre la baisse la plus forte avec - 3,4 %. Seule la construction gagne des effectifs (+ 1,1 %).



suisse

Source SECO

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), à la fin du mois d'octobre 2009, 158 138 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 3 729 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté et passe à 4 %. Le nombre de personnes au chômage a augmenté de 57 667 personnes (+ 57,4 %) par rapport au même mois de l'année précédente.

Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a diminué de 816 personnes (- 2,7 %), passant à 29 183. Par rapport au même mois de l'année précédente, il a augmenté de 12 185 personnes (+ 71,7 %).

Le chômage partiel augmente. A fin août 2009, les réductions de l'horaire de travail touchaient 46 936 personnes, soit 5 809 de plus que le mois précédent (+14,1 %).

3 118 entreprises ont eu recours à de telles mesures (+ 384/mois précédent). Le volume des heures de travail perdues a augmenté de 291 280 heures pour s'établir à 2 427 060 heures. Un an plus tôt, le chômage partiel sévissait dans 45 entreprises.

Taux de Chômage*														
	Décembre 2009		Novembre 2009		Octobre 2009		Septembre 2009		Variation août 09 / septembre. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin							4.8	7088	2.7	185	4.4	6513	4.1	6097
Vaud							5.4	17980	2.4	421	4.1	13673	3.9	12867
Valais							3.8	5178	3.5	173	3.2	4379	3.1	4266
Neuchâtel							6.4	5546	-	-35	3.4	2941	3.3	2872
Genève							7.0	15451	2.0	301	6.3	13793	5.7	12510
Jura							5.7	1960	0.9	17	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL							5.5	53203				109189		101725

Taux de Chômage*														
	Août 2009		Juillet 2009		Juin 2009		Mai 2009		Variation juillet 09 / août. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin	4.6	6903	4.5	6710	4.5	6642	4.4	6531	2.9	193	4.4	6513	4.1	6097
Vaud	5.3	17559	5.1	17019	4.9	16401	4.8	15945	3.2	540	4.1	13673	3.9	12867
Valais	3.6	5005	3.5	4751	3.4	4713	3.5	4818	5.3	254	3.2	4379	3.1	4266
Neuchâtel	6.5	5581	6.1	5269	5.8	4964	5.5	4771	5.9	312	3.4	2941	3.3	2872
Genève	6.9	15150	6.8	15073	6.7	14767	6.6	14507	0.5	77	6.3	13793	5.7	12510
Jura	5.7	1943	5.6	1921	5.1	1748	4.8	1628	1.1	22	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL	5.4	52141	5.3	50743	5.1	49235	4.9	48200				109189		101725

Taux de Chômage*														
	Avril 2009		Mars 2009		Février 2009		Janvier 2009		Variation avril. 09 / mars 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin	4.5	6712	4.8	7069	5.1	7564	5.1	7515	-	-357	4.4	6513	4.1	6097
Vaud	4.9	16144	4.8	15906	4.7	15642	4.6	15439	1.5	238	4.1	13673	3.9	12867
Valais	3.8	5281	3.9	5409	4.4	6097	4.8	6583	-	-128	3.2	4379	3.1	4266
Neuchâtel	5.0	4312	4.8	4132	4.6	3973	4.3	3731	4.4	180	3.4	2941	3.3	2872
Genève	6.6	14540	6.5	14316	6.3	13988	6.2	13605	1.6	224	6.3	13793	5.7	12510
Jura	4.7	1623	4.6	1586	4.4	1512	4.0	1383	2.3	37	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL	4.9	48612	4.9	48418	4.9	48776	4.8	48256				109189		101725

Taux de Chômage*														
	Décembre 2009		Novembre 2009		Octobre 2009		Septembre 2009		Variation sept 09 / octobre. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin					5.1	7580	4.8	7088	0.3	502	4.4	6513	4.1	6097
Vaud					5.5	18193	5.4	17980	0.1	213	4.1	13673	3.9	12867
Valais					4.1	5698	3.8	5178	0.3	520	3.2	4379	3.1	4266
Neuchâtel					6.5	5645	6.4	5546	0.1	99	3.4	2941	3.3	2872
Genève					7.0	15528	7.0	15451	-	77	6.3	13793	5.7	12510
Jura					5.7	1960	5.7	1960	-	-	3.3	1139	3.1	1044
TOTAL					5.7	54604	5.5	53203				109189		101725

* Le taux de chômage suisse prend en compte les chômeurs définis comme les personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.



Égalité des chances

Source lesechos.fr

Des résultats d'enquêtes montrent que le chemin est encore long vers l'égalité des chances entre les hommes et les femmes :

- Selon un sondage CSA réalisé pour la Halde, une femme active ou retraitée sur trois a le sentiment d'avoir été victime de discrimination sur son lieu de travail simplement parce qu'elle est une femme.
- Selon l'Apec, les jeunes diplômées de 2004 sont 4 % moins nombreuses que leurs collègues masculins à accéder à un emploi. Quelques années plus tard, elles sont aussi 12 % de moins à obtenir le statut cadre.
- Une étude Ipsos de 2007 observe que les disparités apparaissent dès le premier emploi, avec en moyenne un salaire de 18 % inférieur pour les diplômées de moins de 30 ans.
- Une enquête sur les ingénieurs menée par le CNISF (Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France) a révélé des écarts dès l'embauche : les salaires médians des femmes de moins de 30 ans sont inférieurs à ceux des hommes de 7 %, et de 11 % pour la tranche 30-40 ans. Ces écarts sont en partie dus au fait que 10 % d'entre elles choisissent de travailler dans la fonction publique (contre 5 % chez les hommes).

Emploi des seniors : la qualité des accords sera déterminante

Source lesechos.fr

Pendant toute une matinée, le gouvernement a réuni responsables de branches, syndicalistes, DRH... L'objectif : mobiliser les entreprises sur la nécessité de finaliser un plan d'action pour l'emploi des quinquagénaires (négocié ou pas) d'ici à la fin de l'année. **A défaut, les employeurs de plus de 50 salariés s'exposeront à partir du 1^{er} janvier à payer une pénalité financière égale à 1 % de leur masse salariale.**

Des objectifs chiffrés

Quelques 10 millions de personnes, soit les deux tiers des salariés du privé, seraient concernés, souligne-t-on à Bercy. Ce renouveau de la négociation de branche s'explique par le fait que l'existence d'un accord exonère les entreprises de mettre en œuvre un dispositif spécifique, à condition qu'elles respectent l'accord.

Les accords doivent comporter des objectifs chiffrés dans au moins trois des six domaines cités dans le décret (recrutement, conditions de travail, aménagements des fins de carrière, transmission des compétences, anticipation des évolutions de carrière et formation). Il reste à démontrer qu'ils ne se limiteront pas à des déclarations d'intention dans un contexte de crise peu favorable à l'emploi.

Au niveau local

La Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville se propose de renseigner et de conseiller les entreprises sur la mise en place du plan sénior dans les entreprises. Parallèlement ARAVIS a développé une offre de service pour aider les entreprises dans leur démarche intitulée DISPOSITIF D'APPUI POUR L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION SENIORS. Ce dispositif permet de travailler avec l'entreprise à :

1. Sensibilisation aux enjeux et problématiques liées au vieillissement.
2. Diagnostic démographique, compétences et conditions de travail.
3. Choix des priorités d'action et élaboration du plan d'action,
4. Evaluation et indicateurs de suivi.

Ce dispositif est mobilisable à la demande des entreprises. Il est également possible d'intégrer un module de formation pour les responsables d'entreprises qui ont en charge la mise en place du plan sénior.

Le chômage au plus haut depuis onze ans dans la zone euro

Source reuters

Le taux de chômage dans les 16 pays de la zone a atteint 9,7 % en septembre soit son plus haut niveau depuis près de 11 ans. L'UE dans son ensemble compte 22,123 millions de chômeurs. Le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 184 000 en septembre, pour atteindre 15,324 millions.

Le nombre de chômeurs a crû de 286 000 dans l'ensemble de l'Union Européenne soit 9,2 % de la population active. En France, le taux de chômage a atteint 10 %, contre 9,8 % en août et 9,7 % en juillet.

Formation des saisonniers

Pour la première année l'espace saisonnier de la Maison de l'Emploi basé à Chamonix, proposera dès la fin de l'hiver, une semaine de formation qui permettra aux saisonniers de rencontrer le Fafih, le Fongecif et le GEIQ BTP. Ces réunions d'informations et d'échanges vont permettre aux saisonniers de mieux préparer la saison suivante et l'intersaison et ainsi continuer leur progression professionnelle.

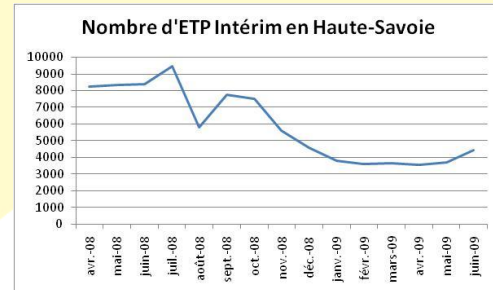
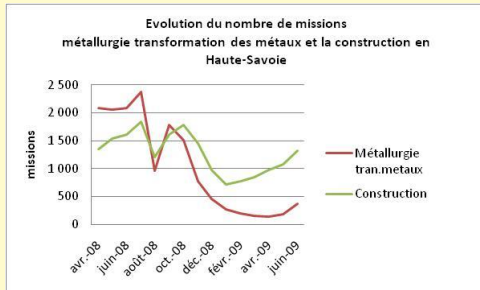
+ d'infos : www.maison-emploi.com



Intérim

Source PRISME

Après la baisse ressentie dans tous les secteurs ayant recours à l'intérim, le bâtiment connaît une légère reprise depuis janvier 2009. Par contre le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux ne fait toujours pas appel aux agences intérim. La durée moyenne de la mission d'intérim reste faible avec 1,7 semaines achevées en mai 2009 contre 2,1 semaines achevées en avril 2008.

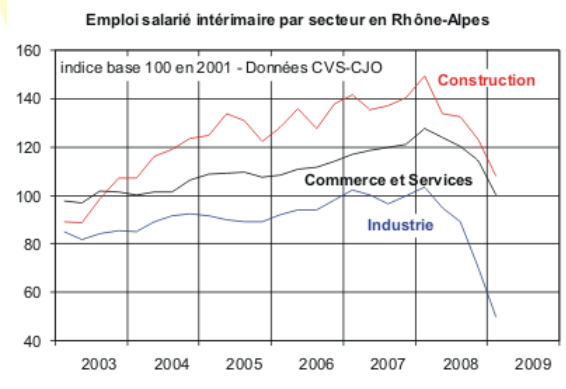
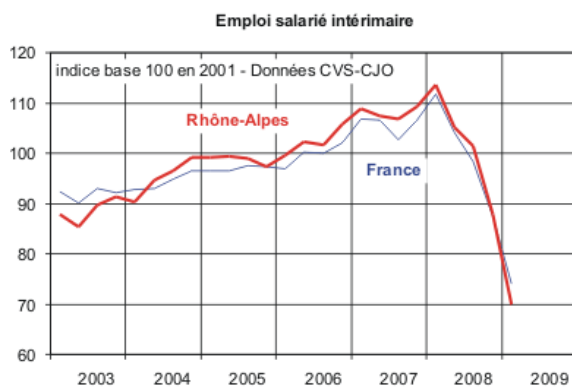


Rhône Alpes

Source INSEE - enquête nationale de conjoncture dans l'industrie pondérée par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille.

Au premier trimestre 2009, en données corrigées des variations saisonnières, l'emploi salarié intérimaire en Rhône-Alpes diminue de -20 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse, entamée depuis un an, s'accélère. Elle s'observe dans tous les secteurs, mais plus particulièrement dans l'industrie (- 29 %), qui n'emploie désormais guère plus d'intérimaires que le commerce et les services réunis. Les effectifs intérimaires de la construction reculent de - 12 %, ceux du commerce et services de - 13 %.

Sur un an (premier trimestre 2009 par rapport au premier trimestre 2008), l'emploi intérimaire régional recule de - 39 %, contre - 34 % au niveau national.



Pour la première fois depuis le début de la crise, le nombre de missions dans le domaine de la transformation des métaux va en s'accroissant même si on reste en dessous des 1500 missions par mois. La durée moyenne de la mission reste toutefois faible avec 1,7 semaine achevée en juin 2009 contre 2,1 semaines achevées en avril 2008.

Gel des salaires

Source lesechos.fr

D'après le bureau d'études Mercer France 30 % des entreprises ont gelé le salaire de leurs cadres, salariés ou employés, et jusqu'à 47 % l'ont fait pour leurs cadres dirigeants. En 2010, une entreprise sur quatre prévoit encore de geler les rémunérations de ses salariés. Ce sont les cadres dirigeants et les ouvriers qui devraient être les plus pénalisés.



ANTICIPER
ARTICLES
ENTREPRISES
EXPERIENCE
PARCOURS

Ceux qui souffrent de la crise, et ceux qui s'en sortent

Source TF1 News

Une note du Centre d'Analyse Stratégique (CAS) dévoile un marché du travail à deux vitesses en France. Les entreprises ont adopté une double stratégie :

- Retenir leur main d'œuvre en contrat stable.
- Se séparer des emplois "*flexibles*", notamment l'**intérim**.

Avec comme conséquences, note le CAS, un recours accru à des "*formes de flexibilité interne*", en jouant sur le **chômage partiel** ou le nombre d'heures supplémentaires, et une diminution drastique du nombre d'emplois précaires.

Le Centre d'Analyses Stratégiques observe que le **chômage partiel** est un bon moyen pour les DRH de retenir les compétences et ainsi mieux préparer l'après-crise. Du coup, "*les salariés en contrats stables appartenant au cœur de l'emploi ont été relativement épargnés par les destructions d'emplois au second trimestre 2009*".

Parallèlement, les entreprises ont réduit le recours à l'**intérim**, qui a joué "*le rôle d'amortisseur de choc conjoncturel, notamment dans l'industrie*". L'**intérim** a représenté plus de la moitié des destructions d'emplois entre début avril 2008 et fin juin 2009 (53 %), alors que sa part dans les effectifs salariés totaux n'était que de 3,6 % à la fin 2007. Dans l'industrie, les secteurs en plus forte contraction, comme la fabrication de matériaux de transport ou la métallurgie, ont "*associé une décreue des effectifs d'intérimaires à de fortes diminutions des heures supplémentaires*", remarque le CAS.

Pour le CAS, cette dualisation du marché du travail "*résulte dans une large mesure des recompositions du tissu productif français depuis la seconde moitié des années 1990*". Le recentrage des entreprises sur leur cœur de métier ayant notamment induit un recours accru à la sous-traitance, ce qui a contribué à généraliser l'**intérim**. Résultat : "*d'un côté, la permanence d'un noyau dur et stable d'emploi au sein des grands groupes d'entreprises, concernant les salariés ayant accès aux marchés internes des groupes, et de l'autre une frange plutôt jeune, faiblement qualifiée et embauchée en contrat temporaire sur des postes à fort turnover, au sein d'entreprises de plutôt petite taille*".

Economie

Hôtellerie

Source [lesechos.fr / hotellerie-restauration](http://lesechos.fr/hotellerie-restauration)

Fréquentation

Les hébergements touristiques affichent + 1 % pour la saison d'été au niveau national. Cette hausse est fortement liée à l'augmentation dans les hébergements collectifs à coût modéré et dans l'hôtellerie de plein air. Cette hausse est liée à la bonne présence de la clientèle française + 6,3 % en juillet et août (+ 13 % pour le seul mois de juillet). Elle a compensé pour partie le recul (- 14,5 %) de la clientèle étrangère en provenance des principaux marchés européens (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne et Italie). En 2009 : 80 % des Français qui ont pris des vacances sont restés dans l'Hexagone, et ils ont assuré les deux tiers des recettes touristiques.

En ce qui concerne les locations individuelles, telles que les gîtes, chambres d'hôtes et meublés, la fréquentation devrait être en hausse de 3 % pour les mois de juillet et août.

Côté hôtels, la saison juillet-août serait en baisse de - 2,6 % (dont - 1,3 % pour les Français et - 6,2 % pour les étrangers). Cependant, ces résultats sont à pondérer selon les régions. La situation est plus favorable pour les hôteliers du Nord-Est et du Sud-Est qui déclarent pour la moitié d'entre eux une activité stable ou en hausse.

TVA à 5,5 %

D'après l'institut de sondage IFOP 65 % des restaurateurs interrogés estiment que leur activité économique est satisfaisante, cependant l'impact de la crise économique reste important : 71 % des professionnels de la restauration ont observé une baisse de la fréquentation depuis l'automne dernier. 65 % d'entre eux constatent également une réduction de la facture moyenne d'un repas dans leur établissement.

En un trimestre, la baisse de la TVA a permis à 70 % des restaurateurs de maintenir de l'emploi et à 65 % d'entre eux de baisser leurs prix. Côté grand public, plus de la moitié des français (55 %) constatent une baisse des prix dans les restaurants.

Les autres usages ont été appliqués par une minorité de restaurateurs : 42 % des établissements ont ainsi réalisé des investissements, 36 % ont amélioré leurs marges, 32 % leur trésorerie et 33 % ont embauché.

Le maintien de l'emploi a davantage été mis en œuvre par les hôtels-restaurants (77 %) et les établissements de 10 à 49 salariés (94 %). Ce sont en majorité les établissements de plus de 10 salariés qui ont pu baisser leurs prix (73 % contre 60 % dans les restaurants sans salariés).

La Cour des comptes estime dans un rapport que la profession ne tiendra pas son engagement de créer 40 000 emplois en deux ans. En contrepartie de l'entrée en vigueur, le 1er juillet, d'un taux de TVA à 5,5 % dans la restauration contre 19,6 % auparavant, les professionnels du secteur se sont engagés à créer 40 000 emplois supplémentaires en deux ans (20 000 en apprentis et 20 000 contrats pérennes) et à ouvrir des négociations sur les salaires. Ils sont aussi sensés diminuer les prix d'au moins 11,8 % sur au moins sept produits, et abonder un fonds de modernisation.



Investissement

À partir du 1er octobre 2009, les entreprises de la restauration qui ont répercuté la baisse de TVA sur leurs tarifs peuvent obtenir un prêt participatif pour la modernisation de la restauration (PPMR) auprès d'Oséo, la banque publique de financement des PME, selon la convention signée avec l'État. Ce prêt à taux préférentiel d'un montant compris entre 30 000 et 120 000 € est accordé sans garantie, ni caution personnelle, pour une durée de remboursement de 5 ans, assortie d'un différé d'amortissement du capital de 12 mois !

Les dépenses pouvant ainsi être financées concernent les travaux de rénovation, d'extension, d'équipement, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité...

Cependant, ce prêt ne peut couvrir que le tiers du montant des travaux, qui doivent être systématiquement financés aux 2/3 par un prêt bancaire.

Formation

Seulement 6 % des salariés ont bénéficié l'an dernier d'une formation financée par le Fafih.

Le plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés a connu une progression de plus de 30 % entre 2007 et 2008. Des actions de formation qui ont concerné quelque 16 080 entreprises et plus de 40 000 salariés

Au-delà des chiffres, les partenaires sociaux du Fafih se sont attelés à l'accroissement d'une politique de formation. Trois axes retenus : le développement des compétences professionnelles des salariés, l'insertion durable des nouveaux salariés par la qualification, et l'adaptation aux mutations de l'environnement des entreprises et des technologies

Plan d'aide aux PME

Source lesechos.fr

Selon une étude de l'Ifop pour KPMG et la CGPME (réalisée du 14 au 21 septembre), 68 % des PME interrogées ont au moins un besoin de financement, soit une hausse de 2 points par rapport au mois de juin. "Un phénomène en croissance lié à un accroissement de demandes de crédits pour des investissements", note le baromètre.

Le Chef de l'Etat a annoncé des aides d'un montant de deux milliards d'euros pour consolider les fonds propres et encourager l'investissement des petites et moyennes entreprises

Ces aides "seront gérées pour moitié par le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et pour moitié par Oséo", la banque publique d'aide au PME, a ajouté Nicolas Sarkozy. "

Nicolas Sarkozy a également annoncé la prolongation de l'exonération de charges patronales dans les entreprises de moins de 10 salariés - mesure dont ont bénéficié, selon lui, jusqu'ici, 500.000 embauches. "Tous les recrutements des entreprises de moins de dix salariés réalisés pendant le premier semestre 2010 seront exonérés de la totalité des charges patronales pendant un an", a précisé le Président de la République.

Taxe Professionnelle

Source lesechos.fr

Après les députés, le Sénat a voté à son tour ce samedi la suppression de la taxe professionnelle dans le cadre de la première partie du projet de loi de finances pour 2010.

Ils ont acté la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par une nouvelle contribution économique territoriale (CET) pour les entreprises composée d'une cotisation sur la valeur ajoutée et d'une cotisation foncière.

Dans ce cadre, une cotisation minimale de 250 euros pour toutes les entreprises réalisant plus de 500 000 euros de chiffre d'affaires a été prévue par les sénateurs. Le principe de la contribution sur la valeur ajoutée avait été fixé par le gouvernement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse les 500 000 euros annuels, mais du fait d'un abattement de 1 000 euros, seules celles réalisant plus d'un million d'euros seraient effectivement touchées.

Les sénateurs ont également acté le principe d'une compensation de l'Etat qui sera versée pour l'année 2010, année de transition, aux collectivités territoriales afin que leurs recettes soient maintenues au même niveau.

La répartition de la nouvelle cotisation aux collectivités ne sera effective qu'à partir de 2011.

Auto-entrepreneurs

Source lesechos.fr

Le régime de l'auto-entrepreneur a enregistré 242 000 inscriptions depuis le début de l'année, même si seuls **40 %** des concernés déclarent une activité réelle, a indiqué à l'AFP le secrétaire d'Etat aux PME, Hervé Novelli.

Les auto-entrepreneurs sont "autour de 40 %" seulement à déclarer un chiffre d'affaires témoignant d'une activité réelle. Le chiffre d'affaires moyen déclaré atteint "autour de 4 000 euros par trimestre", soit "autour de 1 400 euros par mois", selon le Secrétaire d'Etat.

Sur le premier semestre, les auto-entrepreneurs ont généré un chiffre d'affaires global de 361 millions d'euros.

Par ailleurs, Hervé Novelli a rejeté l'idée que le statut d'auto-entrepreneur pourrait constituer une forme de concurrence déloyale vis-à-vis de l'artisanat : "la concurrence la plus déloyale est celle du travail au noir". Forme de fraude contre laquelle ce statut est "l'antidote le plus puissant", selon lui.



Interview de M. Paris Pascal Terrasse, député de l'Ardèche, co-fondateur du Club Parlementaire « France terre de tourisme », bataille pour que le secteur soit reconnu dans son potentiel économique et culturel.

L'Hôtellerie-Restauration : Vous avez été rapporteur du budget tourisme à l'Assemblée Nationale 2006/2007. Votre constat ?

Pascal Terrasse : Le tourisme, c'est un petit budget : 80 millions d'euros. Il équivaut à celui d'un gros club de foot de D1. Est-ce que le budget du tourisme est à l'image de l'activité, qui représente, je vous le rappelle, 6 % du PIB ? Je ne le crois pas. C'est pourtant une activité à forte valeur ajoutée, culturelle, culinaire, historique. La France a été à une époque à l'avant-garde du tourisme, avec des personnalités comme Léo Lagrange, Trigano... Nos équipements ont vieilli, ils ne se sont pas adaptés. Le constat est valable pour l'hôtellerie comme dans le tourisme social. Si l'activité n'est pas délocalisable, les touristes, eux, le sont. Je plaide pour un grand ministère du tourisme, dans lequel on retrouve la culture. Je suis inquiet aussi en matière de tourisme urbain et de congrès ; la France perd pied. D'autre part, les grands ensembles touristiques ou sociaux n'ont pas fait l'objet d'un plan de réhabilitation et ne sont plus adaptés aux attentes des concitoyens.

Certains secteurs, comme le tourisme vert, se développent...

P. T. : Les campings s'en tirent bien. Dans un système collectif, ils offrent une prise en charge individuelle. Les chambres d'hôtes et les gîtes s'inscrivent dans cette prise en charge très individuelle de la société. L'approche sociologique est importante et doit être mieux comprise. Par décisions législatives, des normes incendie et handicap vont être imposées et vont demander d'importants travaux. Nous le savons, l'hôtellerie est en première ligne. Or, il n'y a pas un euro de mobilisé pour accompagner ces hôteliers. Je ne vous parle pas d'aide au crédit mais à des subventions nécessaires. Nous avons 150 hôtels en Ardèche qui vont disparaître si rien n'est fait. En tant que Président du Conseil Général d'Ardèche, j'ai mobilisé 1,7 millions d'euros pour la modernisation de ces établissements. L'objectif est aussi de les faire classer au minimum 2 étoiles. On n'a pas le choix, sinon ils vont fermer. L'hôtellerie familiale possède une très forte valeur ajoutée. C'est un lieu de socialisation, avec des petits restaurants qui entretiennent l'âme et l'atmosphère d'une région, d'un terroir. Je suis très dur contre l'hôtellerie de groupe parce qu'on est dans la déshumanisation. Il faut donner aux indépendants les moyens de s'adapter.

Vous venez de lancer le Club Parlementaire « France, terre de tourisme ». Qu'en attendez-vous ?

P. T. : L'association a été créée mi-juillet. Comme vous le savez, elle est co-animée par **Daniel Fasquelle** et moi-même. Si vous regardez le tourisme, le raisonnement ressemble à des tuyaux d'orgue. Il y a la restauration, les parcs de loisirs, les chambres d'hôtes... **Tous les secteurs travaillent en parallèle sans jamais se croiser ou presque. Chacun défend ses intérêts en oubliant qu'ils ont des intérêts communs. Pour changer cela, il faut un réservoir d'idées, un endroit où peuvent se retrouver les acteurs et les institutionnels qui travaillent et participent à l'industrie du tourisme et qui veulent donner un sens à l'économie touristique. Toutes celles et tous ceux qui croient dans le potentiel économique et culturel du tourisme. Il est urgent d'avoir un lobby de l'activité globale et ce club de réflexion est un point de départ. Il faut faire prendre conscience que l'activité du tourisme est noble. On ne l'a jamais imaginée sous sa forme sérieuse.** Nous préparons un dîner rencontre, à bâtons rompus, avec tous les anciens ministres du tourisme, qu'ils soient de droite ou de gauche, et avec l'actuel titulaire. Nous voulons recueillir leurs sentiments, leur vision, voir comment ils ont vécu ce passage au gouvernement. Nous voulons connaître leurs regrets et qu'ils expriment leurs ambitions d'alors. Nous devons recenser pourquoi telle chose a pu être faite et pas telle autre...

Quels moyens faut-il mettre en place pour donner au tourisme la dimension qu'il mérite ; là, tout de suite ?

P. T. Il faut que l'Etat tienne compte de l'activité du tourisme dans son grand emprunt national. Le tourisme doit être placé au cœur du débat économique. On doit mettre de l'argent sur les activités à forte valeur ajoutée de demain. Le tourisme est devant nous et doit disposer de moyens financiers pour être en compétition avec le monde. Nous devons être capables d'anticiper les mouvements de demain. **On connaît le profil d'un touriste aujourd'hui, mais à quoi ressemblera-t-il dans 5 ans, dans 10 ans ? La réflexion doit être engagée et partagée.**

Amendement de la TVA : coup de semonce du Sénat aux restaurateurs et au gouvernement

La commission des Finances du Sénat a lancé lundi 26 novembre un avertissement aux restaurateurs et au gouvernement en votant, à l'unanimité, un amendement au projet de budget 2010, visant à rétablir à 19,6 % le taux de TVA sur la restauration qui avait été réduit à 5,5 % en juillet.

Président du groupe UMP au Sénat, Gérard Longuet avait reconnu que ce vote visait à "adresser un coup de semonce" aux restaurateurs. Mais il avait toutefois relevé que la commission des Finances, lorsqu'elle a adopté cet amendement, "était rassemblée à la moitié de ses membres".



Conjoncture économique en Rhône-Alpes 2e trimestre 2009

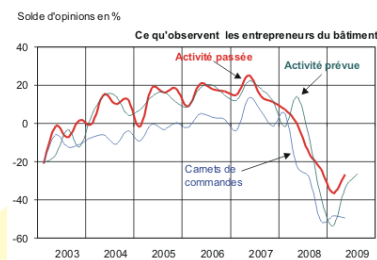
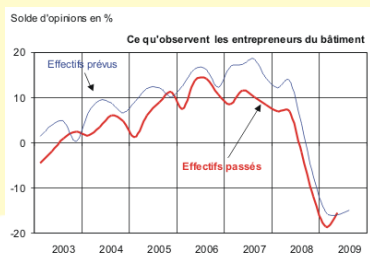
Source INSEE - enquête nationale de conjoncture dans l'industrie pondérée par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille.

Industrie

Activité moins dégradée pour l'industrie surtout de l'agroalimentaire et des biens intermédiaires. Les carnets de commandes restent considérés comme dégarnis par rapport à l'an dernier, quel que soit le secteur, alors que le niveau des stocks est jugé moins élevé qu'il y a un an, légèrement inférieur à sa moyenne de long terme, notamment dans les biens intermédiaires. Les effectifs baisseraient moins au troisième trimestre 2009 qu'un an auparavant.

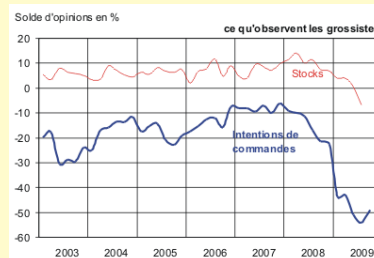
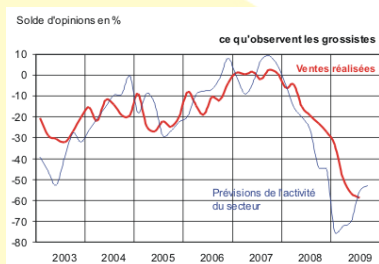
Bâtiment

L'activité reste atone au deuxième trimestre. Le niveau des carnets de commandes est toujours jugé historiquement bas et les effectifs restent orientés à la baisse. Globalement, les chefs d'entreprise sont encore très réservés sur l'évolution future de l'ensemble de l'activité du bâtiment.



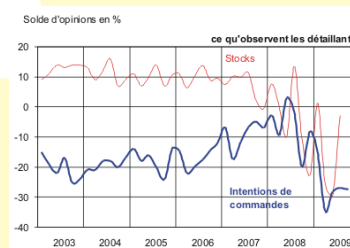
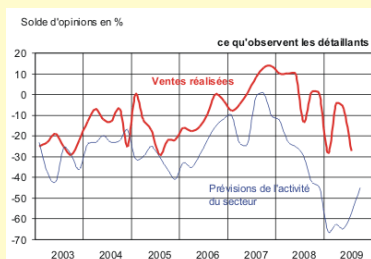
Commerce de gros

Poursuite de la baisse des ventes. Les perspectives sont orientées vers l'amélioration. Le déstockage s'est poursuivi et les stocks sont estimés inférieurs à leur moyenne de long terme. Pourtant, les intentions de commandes restent à un niveau jugé très faible par les grossistes.



Commerce de détail

Pas d'amélioration en vue. Les intentions de commandes sont jugées beaucoup moins nombreuses qu'il y a un an et sont inférieures à leur moyenne de longue période. Les situations de trésorerie sont estimées toujours aussi médiocres.



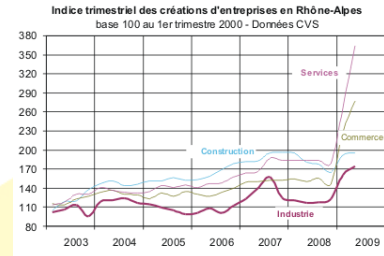
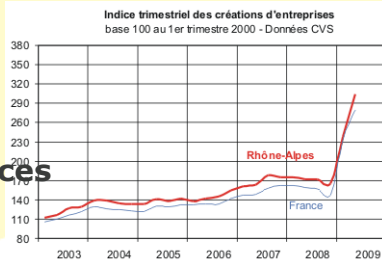
Création d'activité

Conjoncture en Rhône Alpes au 2e trimestre 2009

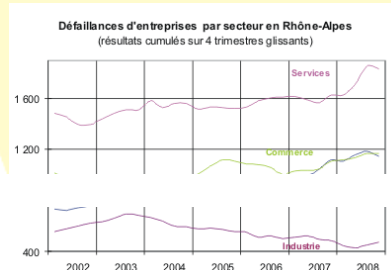
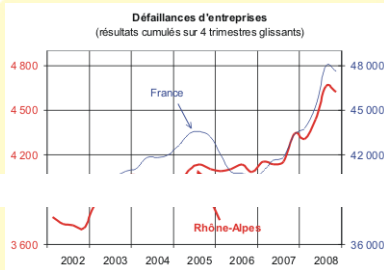
Source INSEE - enquête nationale de conjoncture dans l'industrie pondérée par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille.

Au deuxième trimestre 2009, 15 200 entreprises ont été créées en Rhône-Alpes. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre d'entreprises créées dans la région augmente de 27,7 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution reste encore délicate à interpréter, comme au premier trimestre, compte tenu de la prise en compte des auto-entrepreneurs depuis le début de cette année. L'augmentation s'observe surtout dans le secteur du commerce

Défaillances



Au quatrième trimestre 2008, 1 100 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la région, soit une diminution de - 3,0 % par rapport au quatrième trimestre 2007, comme en France. Cette inflexion à la baisse, après deux trimestres de forte hausse, s'explique par les secteurs de la construction et des services. Par contre, les défaillances augmentent dans l'industrie. Dans le commerce, elles se stabilisent. Le niveau des défaillances reste néanmoins élevé.



Anticipation – innovation

Fracture numérique

Source atelier.fr

Fracture numérique : les handicapés et les seniors toujours exclus du Web d'après une étude menée par des chercheurs britanniques de l'Université de la City à Londres

Les personnes âgées, handicapés et appartenant aux couches sociales défavorisées ne bénéficient que peu ou pas des avantages du numérique que ce soit par le manque de services adaptés ou la simple absence d'accès à Internet.

Les chercheurs visent à attirer l'attention des autorités sur l'importance du problème car "ceux qui sont actuellement exclus du numérique sont aussi ceux qui pourraient en être les premiers bénéficiaires". Le Web ouvrirait aux personnes handicapées et aux seniors un accès inédit aux outils politiques, sociaux et culturels.



Études Vallée de l'Arve

Source ETD – Etude CDDRA Faucigny – Etude Prospective des métiers de demain.

La Vallée de l'Arve a été touchée de plein fouet par la crise économique. L'augmentation du chômage jusqu'à 9,1 % en Vallée de l'Arve et la fermeture des entreprises en sont les conséquences directes. La situation a aussi poussé les acteurs publics comme privés, à s'investir sur une réflexion plus approfondie sur l'anticipation et sur la structuration du territoire après le passage de ce tsunami économique. De nombreuses réflexions sont en cours au niveau national comme au niveau local.

Comment innover ?

La question est complexe. Plusieurs réflexions sont menées par le biais d'études aussi bien sur le territoire de la Vallée de l'Arve que lors du débat rétrospectif du grand Lyon qui s'est déroulé en juillet 2009, dont voici quelques extraits :

1-« L'innovation devient aujourd'hui sociétale en intégrant en amont les préoccupations et les attentes de la société aux dynamiques d'innovation. Plusieurs exemples français mettent en évidence des modèles d'intégration des réflexions sociétales en rapprochant les universités des associations locales (ex Région Ile de France), en élargissant les réflexions sur plusieurs disciplines, ceci permet d'aboutir à une recherche qui s'appuie sur une interrogation constante des évolutions et des changements de la société.

L'organisation innovante doit permettre à la société de se relier de manière transversale à d'autres acteurs et de mobiliser des compétences et des disciplines nouvelles qui ne font pas partie de son cœur de métier.

L'innovation se traduit notamment par la montée en puissance des questions éthiques dans les processus d'innovation, traduction directe des questions posées par les sciences humaines et sociales.

Comment définir ce qui est juste dans une action ?

L'innovation est aujourd'hui explicitement attachée à des valeurs. Les programmes de recherche aujourd'hui sont des programmes qui sont explicitement assignés à des valeurs telles que la qualité de vie, la compétition, le marché, le développement durable.

Quelle temporalité ?

L'innovation a besoin de temps pour se réaliser. Une vision à court terme conduit toujours à des désastres intellectuels. Le temps de la recherche n'est pas celui de la demande sociale mais à un moment ou à un autre ils pourront se rejoindre à condition que l'on organise les conditions de leur réunion.

Quelle identification ?

Un territoire innovant aujourd'hui n'est-il pas un territoire qui parvient à conduire le changement parmi ses habitants dans une perspective de développement durable. Infléchir les comportements des habitants d'un territoire est assurément une question centrale dont les pouvoirs publics se saisissent de plus en plus pour relever les défis de demain (changement climatique, cohésion sociale, etc.).

La création de zones d'activités, l'identification de l'importance des revenus mobiles pour l'économie locale suggère que d'autres voies de développement sont possibles autour de cette perspective d'attraction et de fixation sur un territoire donné. »

2-L'étude économique menée, mandatée par le CDRA Faucigny, va dans le sens de la valorisation de l'économie résidentielle (*circulation interne des revenus dans les territoires qui permet, par la demande exercée localement, le développement des emplois domestiques. L'économie résidentielle postule que le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter des revenus générés à l'extérieur de ses frontières et ensuite de sa propension à les réinjecter dans le circuit économique local pour stimuler ce que l'on appelle le secteur domestique.*). En effet le nombre de personnes arrivant diminue et la croissance de population est donc majoritairement liée aux nombres de naissances. On observe une perte d'attractivité de la vallée avec une urbanisation non planifiée. Plusieurs territoires se concentrent sur le Faucigny :

Les **communes urbaines** de fond de vallée qui concentrent les emplois, et les personnes les plus pauvres, les **communes de la couronne** proche des grands pôles d'emploi, qui elles se situent dans les moyennes nationales et les **communes les plus riches** où une grande proportion des foyers fiscaux sont imposés et où le revenu médian est élevé. L'enjeu du Faucigny est de faciliter l'accessibilité à l'emploi, notamment des personnes les plus précaires que ce soit par la formation, par la sécurisation des parcours professionnels ou par la mise en place de nouvelles formes d'emploi assurant des garanties aux salariés ou par l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le territoire ne peut uniquement être considéré comme le support d'activités productives, son analyse doit également prendre en compte les activités qui découlent de la présence d'habitants. **L'enjeu de la gouvernance** est essentiel autour de la volonté affichée de certains de renforcer les liens entre les structures existantes. En permettant des partenariats structurels, cette nouvelle gouvernance renforcera l'impact des actions collectives.

3-L'étude prospective des métiers de demain menée par la Maison de l'Emploi de Bonneville va également dans ce sens. Elle s'appuie sur 4 problématiques du territoire :

Problématique d'identité :

Comment allier l'image d'un territoire rural de montagne agricole et naturel, une fréquentation touristique internationale vecteur de flux importants (humains et financiers) et la réalité industrielle porteuse valeurs entrepreneuriales fortes le tout inscrit dans une histoire commune. Comment repenser le territoire à travers ce qui le constitue afin de ne pas compromettre des équilibres parfois fragiles et de faire du système local un ensemble cohérent capable de répondre aux évolutions de chaque sous ensemble. L'échelle locale doit rester celle du positionnement identitaire qui permet de gérer les effets des connexions extérieures permanentes. A ceci s'ajoute une demande sociale grandissante qui s'appuie sur un besoin croissant de repères de proximité.

Problématique de responsabilité et de gouvernance :

Au milieu du nombre important d'acteurs du territoire comment organiser les réflexions pour orienter le développement ? Anticiper les changements et peser dans les échelles supérieures ? Comment rationaliser les prises de décisions en garantissant l'intérêt collectif et la participation de tous ?

Trouver une organisation claire et revendiquer le moyen de s'apaiser et de laisser place à la construction commune. La définition d'une stratégie collective et territorialisée semble aujourd'hui essentielle, marquant peut-être aussi le passage d'une gestion au fil de l'eau à une construction qui allie responsabilité, opportunité et développement.

Problématique d'adaptabilité, pérennité par l'innovation.

Il s'agit d'une gestion des temporalités différentes entre les activités et les besoins structurels comme le logement, etc.



Un passé à l'épreuve du présent : entre tradition et innovation, à la reconquête des jeunes générations et des populations nouvelles.

C'est pourquoi la Maison de l'Emploi proposera une réunion durant le 1^{er} trimestre 2010 afin de présenter et de travailler ensemble sur un diagnostic partagé du territoire et sur les axes forts de son développement.

Appel à projets

Fondation MACIF

Elle soutient des initiatives collectives, en France et à l'international, qui s'inscrivent dans l'un au moins des cinq champs thématiques déterminant ses priorités d'action :

1. l'environnement :

Préservation et protection de la biodiversité des milieux naturels sensibles, terrestres, marins et aériens, dans le secteur du bâtiment, la construction à moindre impact environnemental (éco construction, bio climatisme, basse consommation et énergie positive).

2. la lutte contre l'exclusion,

Intégration des exclus dans la communauté humaine et reconnaissance de chaque personne par la société. Il s'agit aussi de toutes actions facteurs de cohésion sociale, comme par exemple : secours et assistance aux personnes en détresse, sans travail, sans abri, aide alimentaire, aide à l'accès au logement, de l'hébergement d'urgence à un logement stable.

3. l'insertion par l'activité économique,

Pour toutes les structures spécialisées dans l'insertion par l'activité économique, pour autant qu'elles soient conventionnées par l'Etat, notamment :

- les entreprises d'insertion
- les associations intermédiaires
- les entreprises de travail temporaire et d'insertion
- les ateliers chantiers d'insertion
- les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- les régies de quartier
- les entreprises adaptées.

4. l'accès à la connaissance

Accès à la connaissance et au savoir en tant que source d'émancipation des personnes et facteur de lien social.

5. l'entreprendre autrement.

Primauté de la personne et du projet social sur le capital et le profit, liberté d'adhésion, gestion démocratique par les membres, cohérence des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général, mise en œuvre des principes de solidarité et responsabilité, indépendance par rapport aux pouvoirs publics, juste répartition des excédents.

Les aides de la fondation MACIF varient entre 3 000 et 10 000 euros.

Plus d'infos :

Contact : Patrice Gonzalez
29, avenue Leclerc
69367 Lyon
Tél. : 04.72.72.69.14
Fax : 04.72.72.68.27
Email : pgonzalez@macif.fr

Fondation de France

La Fondation de France finance des associations de proximité qu'elle sélectionne pour la qualité et la rigueur de leurs actions.

Elle propose ses aides à travers des **appels à projets** dédiés à des thématiques précises :

- Solidarité avec les personnes vulnérables.
- Développement de la connaissance.
- Environnement.

Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier type (téléchargeable depuis leur site interne www.fondationdefrance.org), sont examinées par un Comité de professionnels, spécialistes du domaine concerné, qui statue sur la destination et le montant des aides à leur accorder.



Il existe deux types d'appels à projet : les appels à projet Fondation de France et les appels à projet des fonds et fondations sous égide. A noter que la Fondation de France intervient aussi bien en France qu'à l'étranger.

En règle générale, il y a deux échéances par an de dépôt de projet : juin et décembre. Dans tous les cas, il est impératif de rester en veille afin de bénéficier d'une aide financière.

Poil à gratter

Savoir communiquer permet de bien se vendre ou vendre ses produits, de créer l'évènement, de se démarquer. Les années 2000 ont été témoins en cela d'un bouleversement majeur mené de main de maître par Internet (cf. annexe liste des Webby awards) :

- Développement des plates formes de sociabilisation (facebook, etc.).
- Apparition et développement du phénomène Buzz.
- Communication politique via le net.
- Accessibilité maximum à Internet.
- Création de nouveaux dispositifs de téléchargements afin de contrer l'émergence de la législation du net.

Ainsi les entreprises sont sur facebook ou twitter pour communiquer sur l'entreprise. L'outil intègre aujourd'hui les pratiques de management.

Sans en arriver jusque là, les services publics français sont aujourd'hui accessibles par l'outil informatique. La fracture numérique est plus présente que jamais. Les personnes les plus défavorisées sont celles qui ne maîtrisent pas l'informatique et qui n'ont pas facilement accès à l'utilisation de l'outil. On ne parle pas de l'i-phone mais bien de l'accès à un ordinateur.

La fracture numérique n'a jamais été aussi présente qu'aujourd'hui. Sans parler de mondialisation, toutes les entreprises sont ou seront à court terme dans l'obligation d'être présentes sur le net ne serait-ce que pour des échanges de mails.

La fracture numérique est double pour les personnes les plus fragilisées :

- Avoir un minimum de connaissances (maîtrise des savoirs de base).
- Avoir les moyens financiers pour accéder à un ordinateur, en effet les cybers-café sont payants.

Sources rue89.fr / les-echos.fr

Le dernier rempart à cette fracture reste le service public. Alors que faire quand ce dernier donne la priorité au déploiement des plates formes informatiques pour avoir accès aux dossiers CAF, CPAM, Pôle Emploi, etc.

Liste des Webby Awards :

Depuis 1996, l'International Academy of Digital Arts and Sciences récompense les contenus de grande qualité sur Internet. Parmi les nominés, nous pouvons retrouver des sites web, des vidéos en ligne (films ou clips) ou encore des publicités interactives. Cette année, les Webby Awards ont choisi de célébrer les dix évènements majeurs survenus sur le web lors de la dernière décennie

1- L'expansion de Craigslist au-delà de San Francisco

Lancé en 1995 par Craig Newmark, ce site n'était alors qu'un service d'échange de bons plans par mail. Dès l'année suivante, face au succès rencontré, il se transforme en site gratuit d'annonces classées et d'actualités sur la ville de San Francisco. Il faut néanmoins attendre l'an 2000, avec la création d'une société et l'ouverture d'un site dédié dans neuf villes américaines, pour que Craigslist devienne un véritable phénomène. En 2004, il débarque dans des pays non anglophones, avec l'inauguration de plate-formes à Paris, Amsterdam, Tokyo et Sao Paulo.

2- Le lancement de Google AdWords

Le système de publicité par mots clés de Google est lancé en 2000. Il permet aux annonceurs de toute la planète de cibler plus précisément leurs clients potentiels. Ils ne paient en effet que lorsque l'internaute clique sur la publicité, selon un système d'enchère et de qualité : plus l'annonce sera pertinente pour l'utilisateur, plus le prix au clic sera bas et l'annonce en évidence. Cela en vue d'inciter les publicitaires à fournir des renseignements



pertinents par rapport à la demande de l'utilisateur. Ce système d'achat de mots clés de Google demeure toujours sa principale source de revenus.

3- Le lancement de Wikipédia

L'encyclopédie participative en ligne fait son apparition en 2001. Au terme de sa première année d'existence, elle hébergeait déjà 20.000 articles en huit langues différentes. Aujourd'hui, Wikipédia revendique plus de 14 millions d'articles, dans 271 langues. Les trois langues les plus représentées sont l'anglais (plus de 2,2 millions d'articles), l'allemand (plus de 700.000) et le français (plus de 630.000).

4- La fermeture de Napster

En 2001, la plate-forme qui a lancé la pratique du «peer to peer» ferme ses portes, suite à la plainte de la Recording Industry Association of America (RIAA), qui regroupe les cinq "majors" de l'industrie musicale (Sony, EMI, Virgin, Universal, BMG) pour "violation des droits d'auteurs". La disparition de Napster entraîne une véritable révolution dans l'univers Internet, ouvrant les vannes du partage de fichiers à d'autres protocoles d'échange, comme "Bit Torrent" ou "eMule".

5- L'introduction de Google en Bourse

Le 20 août 2004, Google fait une entrée en Bourse fracassante. A l'issue de la première journée de cotation, l'action est en hausse de 18%, passant de 85 dollars à plus de 100 dollars. Elle atteint son niveau maximum en octobre 2007, à 700 dollars par action. Cette introduction a donné au moteur de recherche les moyens de devenir un géant de l'internet et d'agir sur de multiples aspects de la vie quotidienne, avec notamment les acquisitions de Youtube, Feedburner, DoubleClick...

6- Le lancement de Youtube

Le lancement du site Youtube en 2006 coïncide avec la démocratisation de la vidéo en ligne, qui libère le contenu artisanal et professionnel. Ce site de partage de vidéos devient rapidement un succès. A tel point que Google rachète Youtube le 9 octobre 2006, pour 1,65 milliard de dollars. Plus de 350 millions de personnes visitent désormais chaque mois ce site, qui s'apprête à lancer un nouveau format de visionnage avec une résolution similaire à celle des télévisions haute définition.

7- L'expansion de Facebook

A sa naissance, Facebook était un simple annuaire en ligne pour les étudiants d'Harvard. Puis se sont greffés les autres grandes universités américaines, les collèges, les sociétés... Fin 2005, le site rassemblait plus de 17 millions de comptes, essentiellement anglophones. En 2006, le réseau de socialisation s'étend au-delà du public étudiant, alors qu'une pré-version de ce qui deviendra Twitter est lancée par Jack Dorsey et ses collègues d'Odeo (un service de podcasts disparu depuis). Véritable phénomène, le site communautaire a séduit près de 200 millions de personnes en l'espace de trois ans et accueille plusieurs milliers d'adeptes supplémentaires par semaine. Au point de démoder Second Life et MySpace, son prédécesseur et principal concurrent, racheté en 2005 par Rupert Murdoch.

8- L'iPhone d'Apple

Commercialisé pour la première fois le 29 juin 2007, l'iPhone connaît immédiatement un succès retentissant. Les "smartphones" passent alors du statut de produit de luxe à celui d'objet incontournable, avec de mini-logiciels pour tous les aspects de la vie. Pourtant, quelques mois plus tôt, lors d'une démonstration faite à Steve Jobs, rien ou presque ne fonctionnait : les appels étaient sans cesse coupés, la batterie ne se chargeait pas complètement, les programmes plantaient inlassablement... A la fin de la démonstration, Steve Jobs s'est adressé à la dizaine de personnes présentes dans la salle : "Nous n'avons pas encore de produit". On connaît la suite...

9- La campagne présidentielle américaine

Clips sur YouTube, vidéos virales, comptes Twitter et Facebook... La campagne américaine de 2008 a été marquée par l'utilisation intensive d'Internet, notamment par l'équipe Obama. Des primaires à la collecte de fonds, en passant par la publicité, la gestion de l'opinion et le recrutement des militants, les prétendants à la Maison Blanche ont rivalisé d'ingéniosité pour que leurs initiatives internet se transforment en voix le jour de l'élection. Le Web fait désormais partie intégrante de la vie politique et ouvre de nouvelles perspectives électorales.

10- Les manifestations iraniennes relayées par Twitter

Twitter s'est imposé comme un contre-pouvoir après les élections iraniennes aux résultats contestés. Privés d'information et de moyens d'expression par la censure, des dizaines de milliers d'Iraniens ont utilisé Twitter en juin 2009 pour communiquer des informations, organiser des manifestations contre le régime, attirer l'attention internationale... L'importance du phénomène n'a pas échappé au département d'Etat, qui a exigé que Twitter reporte une interruption du service prévue pour une maintenance de routine, afin de ne pas priver les utilisateurs iraniens du seul canal de disposition encore à leur disposition.

